

DECLARATION SUR L'HONNEUR

dans le cadre d'une demande d'admission directe en 2ème ou 3ème année des études de santé (des arrêtés du 24 mars 2017 et du 26 juillet 2010)

Date limite de dépôt de dossier: 15 mars 2022

Je soussigné(e), Nom :

Prénom :

atteste sur l'honneur

ne m'être JAMAIS inscrit(e) en première année d'un cursus santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, PACES ou PCEMI ou PCEP 1)

m'être déjà inscrit(e) : (avant l'année universitaire 2017-2018)

en PACES → 1 fois 2 fois ou plus

au concours de 1^{ère} année médecine (PCEM1) → 1 fois 2 fois ou plus

au concours de 1^{ère} année pharmacie (PCEP1) → 1 fois 2 fois ou plus

et candidater **UNIQUEMENT** pour l'année universitaire 2021-2022 auprès du centre examinateur

de , où je me présente pour : [cochez une seule case par ligne : filière demandée et précisez l'établissement d'affectation souhaité]

Droit au remord (si vous êtes éligible)

Médecine

Pharmacie

Odontologie

Maïeutique

en souhaitant être affecté dans l'établissement suivant :

J'atteste également sur l'honneur

m'être JAMAIS présenté(e) à une admission directe jusqu'à ce jour

m'être DEJA présenté(e) à une admission directe quelle que soit la filière, l'année d'études et l'établissement demandés

Précisez la/les candidature(s) déjà effectué(e)s:

Année de présentation	Etablissement demandé	Filière demandée	Année d'études demandées

J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à une non-recevabilité de ma candidature et à des sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal.

Fait à

Signature obligatoire :

le